

Cette charte n'est pas un règlement de plus. C'est ce qui permet à vingt enfants qui ne se connaissent pas de vivre ensemble une semaine sans que personne ne passe un mauvais moment. Elle est relue en groupe le premier soir, et chaque enfant peut proposer d'y ajouter une règle.

**1er**
SOIR**1 🧡 On se respecte**

- Aucune moquerie, aucune insulte, aucun surnom blessant. Un enfant qui se sent visé le dit à un adulte, et l'adulte agit.
- On ne touche pas les affaires des autres sans leur accord.
- Les violences physiques entraînent une sanction immédiate, sans discussion.

2 💰 On écoute ceux qui nous encadrent

- Les consignes de sécurité ne se négocient pas : dans l'eau, en montagne, en rivière, sur un circuit.
- On peut être en désaccord et le dire. On le dit calmement, au bon moment.

3 🌊 L'eau, c'est du sérieux

- On n'entre jamais dans l'eau sans l'autorisation de l'adulte responsable de la baignade.
- On sort de l'eau au premier signal, immédiatement.
- On ne pousse personne, on ne coule personne, même pour rire.

4 🧹 On participe à la vie du groupe

- Chacun prend sa part : mettre la table, ranger sa chambre ou sa tente, participer au nettoyage.
- On respecte les horaires de repas, de coucher et de rendez-vous.

5 🌱 On respecte les lieux

- On laisse un endroit plus propre qu'on ne l'a trouvé. En camp, on ne laisse aucune trace.
- Toute dégradation volontaire est signalée aux familles et peut être facturée.

6 📱 Les téléphones

- Sur les camps sous tente, ils sont rangés en journée et rendus sur des créneaux définis.
- Sur les autres séjours, l'usage est encadré par le directeur selon l'âge du groupe.
- On ne filme ni ne photographie un autre enfant sans son accord. Aucune publication en ligne pendant le séjour.

7 🚫 Les interdits absolus

- Tabac, alcool, stupéfiants, quel que soit l'âge.
- Quitter le lieu du séjour sans autorisation.
- Tout comportement mettant en danger soi-même ou les autres.

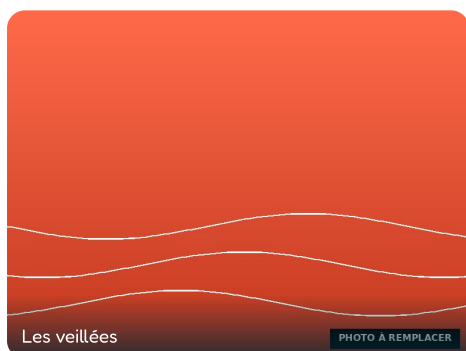
8 Que se passe-t-il en cas de manquement ?

Ni punition collective, ni humiliation, ni privation de repas. Jamais. La progression est la suivante :

1. **On en parle.** Un animateur reprend l'enfant seul, sans public. Cela règle la grande majorité des situations.
2. **Le directeur intervient.** Un temps d'échange, et une réparation concrète quand c'est possible : s'excuser, réparer, aider.
3. **Les familles sont prévenues.** Par téléphone, le jour même. Vous ne devez jamais l'apprendre au retour.
4. **Le renvoi.** Uniquement en cas de danger pour l'enfant lui-même ou pour les autres, ou de manquement grave et répété. Les frais de rapatriement restent à la charge de la famille et le séjour n'est pas remboursé.

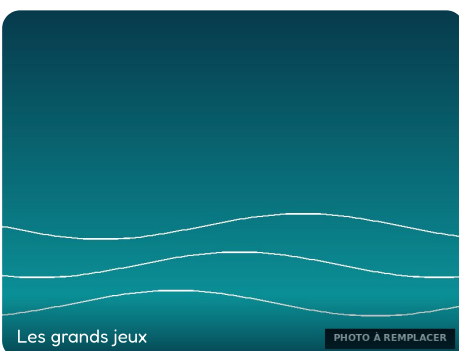
Nos engagements envers ton enfant

- Il ne sera jamais forcé à entrer dans l'eau, ni à réaliser une activité qui lui fait peur.
- Il pourra toujours parler à un adulte, et il sera écouté sans être jugé.
- Sa particularité — traitement, énurésie, régime, timidité — sera gérée avec discrétion.
- S'il ne va pas bien, nous appellerons ses parents. C'est nous qui appelons, pas eux.



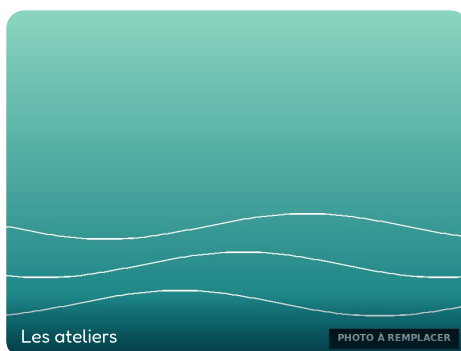
Les veillées

PHOTO À REMPLACER



Les grands jeux

PHOTO À REMPLACER



Les ateliers

PHOTO À REMPLACER

L'engagement de l'enfant

J'ai lu cette charte avec mes parents. Je comprends pourquoi ces règles existent et je m'engage à les respecter pendant tout le séjour.

PRÉNOM ET NOM DE L'ENFANT

SA SIGNATURE

SIGNATURE DU RESPONSABLE LÉGAL

Fait à le

N° de déclaration SDJES : À COMPLÉTER — Une question sur cette charte ? +33 7 56 88 88 22 · contact@splashaventures.com